

Conflit entre la Fédération des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des producteurs de bois

Les trois préfets des MRC de Montmagny, L'Islet et Kamouraska demandent un moratoire sur la décision et l'ouverture immédiate des sentiers de motoneige

Montmagny, L'Islet, Kamouraska, le 29 janvier 2025 — Les préfets des MRC de Montmagny, L'Islet et Kamouraska, messieurs Frédéric Jean, Normand Caron et Sylvain Roy, unis d'une même voix, expriment leur profonde indignation face à l'absence persistante de résolution du conflit entre la Fédération des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des producteurs de bois de la région. Compte tenu des enjeux, les trois préfets demandent un moratoire sur la décision et l'ouverture immédiate des sentiers de motoneige.

« Nous exigeons que les parties concernées reviennent à la table des négociations sans délai et qu'elles trouvent une entente qui permettra de rétablir rapidement la libre circulation sur les sentiers de motoneige et de minimiser les dommages économiques déjà causés. Cette impasse, qui perdure depuis trop longtemps, a des conséquences dévastatrices sur nos économies locales et la qualité de vie de nos collectivités » mentionnent les trois préfets.

« Ce conflit, qui oppose deux parties, place injustement nos entreprises et notre population en otage. Nous observons, impuissants, des fermetures d'entreprises qui constituent le poumon économique de nos communautés, notamment dans les secteurs du tourisme, des services de proximité et de l'hébergement. C'est aussi l'ensemble de la population qui voit son accès à des services essentiels fragilisé. Cette situation est inacceptable », affirment les préfets des trois MRC.

Plusieurs entreprises locales ont déjà été forcées de fermer leurs portes, faute de clients, notamment en raison de la fermeture partielle des pistes de motoneige stratégiques comme le sentier 55. Les restaurants, pourvoiries, hébergements, et commerces de proximité sont les premières victimes de ce blocage, qui paralyse une partie de l'activité économique cruciale durant la saison hivernale.

Les préfets rappellent que, malgré leur appel initial à une négociation rapide et à une résolution immédiate de ce conflit, aucune avancée significative n'a été réalisée. « Nous ne pouvons tolérer que l'incapacité de ces deux parties à trouver un terrain d'entente continue de mettre en péril nos communautés.

« Nous demandons à messieurs Pierre Lemieux et Raynald Nadeau de se réunir d'urgence pour négocier afin de résoudre ce conflit et stopper l'hémorragie des fermetures d'entreprises. Le temps presse. Nous exigeons que les deux parties concernées mettent leurs différends de côté et trouvent une solution juste et rapide pour mettre un terme à cette situation désastreuse. Il est temps d'agir dans l'intérêt supérieur des communautés et des entrepreneurs touchés, qui ne peuvent plus continuer de subir les contrecoups de cette mésentente. »

- 30 -

Source : Isabelle Normand | Coordonnatrice aux communications | communication@montmagny.com
|MRC de Montmagny | 418 248-5985, poste 321

Information : Frédéric Jean | Préfet de la MRC de Montmagny | maire@stfrancois.ca | 418 234-3484 |

